

# Cadre Contribution



Le dispositif national des certificats d'économies d'énergie (CEE) mis en place par le Ministère en charge de l'énergie impose à l'ensemble des fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul domestique, chaleur ou froid, carburants automobiles), de réaliser des économies et de promouvoir les comportements vertueux auprès des consommateurs d'énergie.

Dans ce cadre, EDF s'engage à vous apporter :

- une prime d'un montant défini ci-dessous ;
- un bon d'achat pour des produits de consommation courante d'un montant de ..... euros ;
- un prêt bonifié d'un montant de ..... euros proposé par ... au taux effectif global (TEG) de ..... % (valeur de la bonification = ..... €) ;
- un audit ou conseil personnalisé, remis sous forme écrite au bénéficiaire (valeur = ..... €) ;
- un produit ou service offert : ..... d'une valeur de ..... € ;

dans le cadre des travaux suivants :

Nature des travaux	Fiche CEE	Conditions à respecter	Montant <sup>(1)</sup> sous conditions de ressources		
			Revenus supérieurs au Tableau B	Revenus intermédiaires <sup>(2)</sup>	Revenus inférieurs au Tableau A <sup>(3)</sup>
<b>En remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz – Offre « Coup de pouce Chauffage d'EDF » :</b>					
Pompe à chaleur air/eau	BAR-TH-171	<a href="#">Voir les conditions</a>	2 600 €	4 100 €	4 800 €
Pompe à chaleur eau/eau ou sol/eau	BAR-TH-172	<a href="#">Voir les conditions</a>	5 150 €	5 150 €	6 000 €
Pompe à chaleur hybride individuelle	BAR-TH-159	<a href="#">Voir les conditions</a>	2 600 €	4 100 €	4 800 €
Système solaire combiné	BAR-TH-143	<a href="#">Voir les conditions</a>	5 150 €	5 150 €	6 000 €
Chaudière biomasse individuelle	BAR-TH-113	<a href="#">Voir les conditions</a>	2 600 €	4 100 €	4 800 €
<b>En remplacement d'un équipement de chauffage fonctionnant principalement au charbon – Offre « Coup de pouce Chauffage d'EDF » :</b>					
Appareil indépendant de chauffage au bois labellisé flamme verte ou à performances équivalentes	BAR-TH-112	<a href="#">Voir les conditions</a>	500 €	800 €	950 €
<b>Offre « prime énergie d'EDF » :</b>					
Doubles fenêtres, fenêtres, portes-fenêtres, fenêtres de toiture	BAR-EN-104	<a href="#">Voir les conditions</a>	19,22 € / m <sup>2</sup>	19,22 € / m <sup>2</sup>	22,63 € / m <sup>2</sup>
Isolation des combles ou de toiture	BAR-EN-101	<a href="#">Voir les conditions</a>	8,68 € / m <sup>2</sup> d'isolant	8,68 € / m <sup>2</sup> d'isolant	10,22 € / m <sup>2</sup> d'isolant
Isolation des murs	BAR-EN-102	<a href="#">Voir les conditions</a>	8,06 € / m <sup>2</sup> d'isolant	8,06 € / m <sup>2</sup> d'isolant	9,49 € / m <sup>2</sup> d'isolant
Isolation du plancher	BAR-EN-103	<a href="#">Voir les conditions</a>	5,52 € / m <sup>2</sup> d'isolant	5,52 € / m <sup>2</sup> d'isolant	6,50 € / m <sup>2</sup> d'isolant
Pompe à chaleur air/eau	BAR-TH-171	<a href="#">Voir les conditions</a>	373 €	373 €	440 €
Pompe à chaleur eau/eau ou sol/eau	BAR-TH-172	<a href="#">Voir les conditions</a>	417 €	417 €	491 €
Pompe à chaleur air-air	BAR-TH-129	<a href="#">Voir les conditions</a>	119 €	119 €	140 €
Pompe à chaleur hybride individuelle	BAR-TH-159	<a href="#">Voir les conditions</a>	195 €	195 €	230 €
Système solaire combiné	BAR-TH-143	<a href="#">Voir les conditions</a>	751 €	751 €	884 €
Chaudière biomasse individuelle	BAR-TH-113	<a href="#">Voir les conditions</a>	210 €	210 €	247 €
Plancher chauffant hydraulique à basse température	BAR-TH-116	<a href="#">Voir les conditions</a>	1,55 € / m <sup>2</sup> chauffé	1,55 € / m <sup>2</sup> chauffé	1,83 € / m <sup>2</sup> chauffé
Robinet thermostatique	BAR-TH-117	<a href="#">Voir les conditions</a>	8,68 € / robinet	8,68 € / robinet	10,22 € / robinet
Appareil indépendant de chauffage au bois	BAR-TH-112	<a href="#">Voir les conditions</a>	48 €	48 €	57 €
Chauffe-eau thermodynamique individuel à accumulation	BAR-TH-148	<a href="#">Voir les conditions</a>	97 €	97 €	114 €
Chauffe-eau solaire individuel	BAR-TH-101	<a href="#">Voir les conditions</a>	150 €	150 €	176 €

au bénéfice de : Monsieur Salvatore CONVERSANO, demeurant au 7 Rue Jean Cocteau - 47200 Marmande.

<sup>(1)</sup> Montant de prime valable pour tout devis signé du **13/07/2024** au **31/12/2024** inclus, calculé à partir des paramètres renseignés lors de votre inscription au programme Prime énergie d'EDF :

**Département des travaux :** 47 - Lot-et-Garonne  
**Type d'habitation :** Maison individuelle

**Energie de chauffage après travaux :** Électricité (ex : pompe à chaleur)  
**Surface habitable :** Surface > 130 m<sup>2</sup>

Les montants de prime indiqués ci-dessus sont définis selon les fiches d'opérations standardisées disponibles sur le site du Ministère en charge de l'énergie, et pourront être actualisés en fonction des paramètres relatifs aux travaux réalisés et de la situation fiscale du ménage. Vous pouvez retrouver le montant de votre prime en vous connectant sur notre [simulateur en ligne](#).

(2) Valable si les revenus de votre ménage sont inférieurs au tableau B et supérieurs ou égaux au tableau A

(3) Valable si les revenus de votre ménage sont inférieurs au tableau A

Tableau A

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Île-de-France (€)	Plafonds de revenus pour les autres régions (€)
1	23 541	17 009
2	34 551	24 875
3	41 493	29 917
4	48 447	34 948
5	55 427	40 002
Par personne supplémentaire	+ 6 970	+ 5 045

Tableau B

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Île-de-France (€)	Plafonds de revenus pour les autres régions (€)
1	28 657	21 805
2	42 058	31 889
3	50 513	38 349
4	58 981	44 802
5	67 473	51 281
Par personne supplémentaire	+ 8 486	+ 6 462

Le présent engagement est pris dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> période (2022-2025) du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), institué par le Titre II du Livre II du Code de l'énergie. Cet engagement est non cumulable avec une autre offre liée au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie.

Cet engagement est valable pour les travaux réalisés jusqu'au 31/12/2025 inclus (date de facture des travaux faisant foi).

Cette offre est valable dans le cadre du programme prime énergie d'EDF, sous réserve du respect des conditions détaillées sur le site [www.prime-energie-edf.fr](http://www.prime-energie-edf.fr).

Dans le cadre de la réglementation, un contrôle qualité des travaux sur site ou par contact pourra être demandé. Un refus de ce contrôle sur site ou par contact via EDF ou un prestataire d'EDF conduira au refus de cette prime par EDF.

Date de cette proposition : 27/07/2024

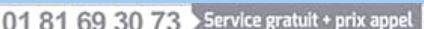
Signature :

**EDF, représentée par Cécile VENEL,  
Directrice Partenariats, Relations Externes, Consommateurs**

**⚠** Faites réaliser plusieurs devis afin de prendre une décision éclairée. Attention, seules les propositions remises avant l'acceptation du devis ou du bon de commande sont valables, et vous ne pouvez pas cumuler plusieurs offres CEE différentes pour la même opération.

**⚠** Seul le professionnel est responsable de la conformité des travaux que vous lui confiez. Vérifiez ses qualifications techniques et l'éligibilité des produits proposés avant d'engager vos travaux. Un contrôle des travaux effectués dans votre logement pourra être réalisé sur demande de EDF ou des autorités publiques.

**Où se renseigner pour bénéficier de cette offre ?**

Sur le site [www.prime-energie-edf.fr](http://www.prime-energie-edf.fr) ou par téléphone au **01 81 69 30 73** 

**Où s'informer sur les aides pour les travaux d'économies d'énergie ?**

Site du réseau FAIRE : <https://www.faire.gouv.fr>

Tél: **0 808 800 700** 

**En cas de litige avec le porteur de l'offre ou son partenaire, vous pouvez faire appel gratuitement au médiateur de la consommation (6<sup>e</sup> de l'article L.611-1 du code de la consommation) :**

Adresse du Médiateur EDF : Médiateur du groupe EDF, TSA 50 026, 75804 Paris Cedex 08

Site : <https://mediateur.edf.fr>



Merci de ne pas répondre à ce message envoyé automatiquement



Bonjour Monsieur CONVERSANO,

Félicitations pour **votre projet de travaux !**

Pour valider votre inscription au programme Prime énergie d'EDF, **cliquez ci-dessous :**



C'est simple et gratuit

Nous nous engageons à vous verser votre prime énergie d'EDF dans les conditions décrites dans notre Cadre Contribution en pièce jointe.

 **ATTENTION**

#### VOS ÉTAPES

- 1 -  
Je m'inscris

- 2 -  
Je crée un dossier travaux

- 3 -  
Je réalise mes travaux

- 4 -  
J'envoie mes documents par courrier

- 5 -  
Je reçois ma prime

**IMPORTANT:**

**Avant d'accepter un devis, vérifiez :**

- La conformité du matériel proposé. Les exigences techniques de la réglementation CEE sont disponibles [ici](#).
- En cas de sous-traitance : la mention de l'entreprise sous-traitante sur le devis. En effet, la loi impose que la raison sociale et le SIRET de l'entreprise qui réalisera les travaux figurent sur votre devis.
- La qualification RGE de l'entreprise qui réalisera les travaux. La qualification doit être valide à la date du jour de votre signature du devis. Pour cela, vérifiez [ici](#).

**Votre devis ne comporte pas d'erreur ? Vous pouvez maintenant le signer et dater de manière manuscrite.**

Attention, si vous avez signé votre devis avant de vous inscrire sur notre site ou en cas d'erreur sur votre devis, votre dossier sera refusé sans possibilité de le corriger, conformément à la réglementation des CEE en vigueur. Pour en savoir plus, téléchargez [guide pratique](#) !



**Télécharger le guide pratique**

À NOTER : votre dossier Prime énergie d'EDF peut être sélectionné aléatoirement pour faire l'objet d'un contrôle qualité afin de s'assurer de la bonne réalisation de vos travaux en conformité aux règles de l'art et aux normes CEE en vigueur. Pour plus d'informations, rendez-vous sur la rubrique [Contrôles qualité](#) .

À bientôt,  
Votre conseiller EDF



**PROCHAINE ÉTAPE**

Créez dès maintenant votre dossier travaux  
sur [www.prime-energie-edf.fr](http://www.prime-energie-edf.fr)

Cet e-mail est envoyé depuis une adresse générique, merci de ne pas y répondre.

Nos conseillers sont à votre écoute pour mener à bien votre projet et répondre à vos questions.

Contactez-nous grâce à notre [formulaire](#) ou par téléphone au :

01 81 69 30 73 → Service gratuit + prix appel



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI EDF & MOI



Retrouvez-nous sur :



## L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Origine 2022 de l'électricité vendue par EDF : 66,6% nucléaire, 13,7% renouvelables (dont 6,0% hydraulique), 13,7% gaz, 4,9% charbon, 1,1% autres fossiles. Indicateurs d'impact environnemental sur [www.edf.fr](http://www.edf.fr).

EDF SA au capital 2 084 365 041€, 552 081 317 RCS Paris, siège social 22-30 av de Wagram 75382 Paris cedex 08.

Vous recevez cet email dans le cadre de votre inscription au programme Prime énergie d'EDF sur notre site [www.prime-energie-edf.fr](http://www.prime-energie-edf.fr) avec cette adresse email.

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'emails de notre part, [cliquez ici](#).

Vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation portant sur les données vous concernant ainsi qu'un droit à la portabilité de vos données. Ces droits peuvent être exercés en vous adressant à : [mesdonnees@economiedenergie.fr](mailto:mesdonnees@economiedenergie.fr).

Si besoin, vous pouvez aussi solliciter le Délégué à la protection des données d'EDF par courriel : [informatique-et-libertes@edf.fr](mailto:informatique-et-libertes@edf.fr).

Vous avez également le droit d'exercer un recours auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Pour plus d'information sur le traitement de vos données personnelles et l'exercice de vos droits, veuillez consulter notre [charte de protection des données personnelles](#)